



FICHE TECHNIQUE

12/09/2025

BRILL'JANTES MAX

NETTOYANT POUR VEHICULE

PRÉSENTATION

BRILL'JANTES MAX est nettoyant dégraissant polyvalent concentré, à usage professionnel, spécialement adapté au nettoyage des jantes de voitures, motos et camions qui sont très fortement soumis à l'encrassement. **BRILL'JANTES MAX** permet de retrouver l'éclat d'origine des jantes.

DOMAINES D'APPLICATION

BRILL'JANTES MAX est efficace contre les taches de graisses, fumées, goudrons, poussières de frein et autres salissures environnementales, appliqué sur métaux peints ou non peints tels que l'aluminium et ses alliages.

MODE D'EMPLOI

Agiter **BRILL'JANTES MAX** avant emploi. Diluer à raison de 1 volume pour 1 à 10 volumes d'eau suivant l'efficacité recherchée. Appliquer au pulvérisateur ou au chiffon sur la surface à nettoyer. Laisser agir 1 à 5 minutes. Rincer abondamment à l'eau claire. Répéter l'opération si nécessaire.

CONSOMMATION MOYENNE : Variable selon le degré d'encrassement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas utiliser **BRILL'JANTES MAX** trop concentré sur les métaux légers tels que l'aluminium, titane, leurs alliages, et les peintures décoratives. Cependant, avant utilisation, faire un essai sur une surface cachée pour en contrôler la compatibilité avec le support et en régler la dilution. Nettoyer les outils à l'eau.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907



FICHE TECHNIQUE

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Inodore
pH	: 1
Masse volumique	: $1.25 \pm 0.01 \text{ kg/dm}^3$
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +30°C. Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Pictogramme de danger :



GHS05

Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :
607-006-00-8 ACIDE OXALIQUE

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Généraux :
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention :
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laversoigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac
16370 VAL DE COGNAC
Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com
Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019
Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907



FICHE TECHNIQUE

Conseils de prudence - Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (consulter un médecin avec la fiche de données de sécurité de ce produit).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conseils de prudence - Stockage :

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence - Elimination :

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une décharge agréée.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Ne dispose pas d'un Avis Technique. Ne se substitue pas aux règles de l'art et Documents Techniques Unifiés en vigueur. Des essais préalables sont recommandés afin de vérifier que les modes d'emploi et les conditions d'application du produit sont satisfaisants.



SAS ECOREVET

Siège Social : 1 Rue de la Poterie - Saint-Sulpice-de-Cognac

16370 VAL DE COGNAC

Tél. : 06 72 11 31 64

E-Mail : ecorevet16@gmail.com – www.optiprixmat.com

Capital : 1000.00€ - RCS Angoulême – Siret : 894 332 907 00019

Code NAF : 4791B – TVA Intracom. : FR73 894 332 907